

Regard sur Repentigny

ville.repentigny.qc.ca


Repentigny
S'épanouir

Prix leadership
dans le secteur public
IAPC/Deloitte
Bronze 2013
Politique de sécurité urbaine

Distinction
William D. Hatfield
Réseau Environnement
Lauréat 2013
M. Antoine Laporte

Prix Vectora
Lauréate 2014
Division de
la géomatique

Mention d'excellence
en promotion
Édition 2014
Défi 5/30

Accès gratuit au site Du 7 au 15 février, Feu et Glace présente sa 15^e édition

Du 7 au 15 février 2015, l'Île-Label accueille Atashtatuk et l'organisation du Festival Feu et Glace qui souligne cette année sa 15^e édition.

Plus important festival d'hiver de Lanaudière et de la Couronne Nord, événement culturel de l'année en 2014 selon Hebdo Rive Nord, Feu et Glace ne cesse de croître au fil des ans.

«Feu et Glace continue de se démarquer, tant par sa programmation que par son organisation. Cet événement est devenu un incontournable de l'hiver et le rendez-vous par excellence de toutes les familles», déclare madame Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny.

14 spectacles

Côté musique et spectacles, de grands noms seront à l'Île-Label : pas moins de 14 spectacles sur la scène Loto-Québec. Parmi eux, Karim Ouellet, la Volée d'Castors, Wilfred Le Bouthillier et les groupes Bouches Béés et Osmose.

À souligner également la Journée de la famille, le 14 février, avec la participation de Télé-Québec et ses émissions *Toc Toc Toc*, *Les Argonautes* et *Génial!*

Autre annonce digne de mention, le transport en commun est offert gratuitement par le Réseau de transport collectif régional (RTCR) durant les deux fins de semaine.



▲ Le 7 février, à 20 h, présentation du grand feu d'artifice!

Les activités vedettes

Feu et Glace, c'est aussi le retour des activités vedettes telles le feu d'artifice, le 7 février à 20 h, l'anneau de glace, la grande roue en bordure du fleuve, la tyrolienne, les glissades sur tubes, les sculptures, les promenades en carriole, le parc à neige et la foire alimentaire, pour ne nommer que celles-là.

Mentionnons du même souffle une autre belle édition du Match de hockey des célébrités. Les Georges Laraque, Réal Béliand, Jean-Michel Anctil et Marc Dupré chausseront les patins pour la bonne cause.

Le comité organisateur de cette 15^e édition, à nouveau sous la présidence de M^e Jean-Sébastien Brunet, tout comme le porte-parole officiel Jean-Yves Lemay du 105,7 Rythme Fm, attendent les festivaliers avec impatience. Un grand événement repentignois qui promet! Rappelons que Feu et Glace a enregistré une assistance record l'année dernière avec tout près de 80 000 visiteurs.

Pour la programmation complète de cette 15^e édition, visitez le feuetglace.com

▼ La musique traditionnelle à son meilleur avec le groupe lanauois La Volée d'Castors.



▼ La tyrolienne, pour les adeptes de sensations fortes.



▼ Les enfants pourront y rencontrer les célèbres personnages de l'émission Toc Toc Toc.



▼ Karim Ouellet y sera en spectacle le 7 février.



▲ Patiner en famille, quelle belle occasion de célébrer les joies de l'hiver.



▲ La promenade en carriole, une belle façon de découvrir l'Île-Label.



▲ Les glissades sur tube, toujours très populaires!



▲ Bien sûr, la mascotte de l'événement, Atashtatuk, sera sur place!

ville.repentigny.qc.ca

Tous vos services municipaux
du bout des doigts!



Suivez-nous sur





Les joies de l'hiver

Chères Repentignaises,

Chers Repentignois,

Afin de profiter des joies de la saison hivernale, dans le cadre enchanteur des rives du Saint-Laurent et de la rivière L'Assomption, la Ville de Repentigny met à la disposition de ses citoyennes et de ses citoyens une panoplie d'activités qui pourront faire bouger les jeunes et les moins jeunes.

Ainsi, du 7 au 15 février prochain, toute la région vibrera au diapason du Festival Feu et Glace de Repentigny au magnifique parc de l'Île-Lebel, situé à un jet de pierre du centre-ville. Pour cette 15^e édition, une programmation enlevante a été concoctée.

De plus, Repentigny participera de nouveau au Défi 5/30, visant à mobiliser les Repentignaises et les Repentignois autour d'un objectif commun, celui de prendre en main sa santé par l'activité physique.

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour choisir un mode de vie sain, la Ville a réuni ses partenaires pour offrir de nombreuses activités sportives gratuites du 1^{er} mars au 11 avril.

Nouvelle école dans Valmont-sur-parc

Depuis près de deux ans, votre administration municipale travaille sans relâche pour trouver l'espace nécessaire à la construction d'une nouvelle école dans le secteur Valmont-sur-parc. Devant l'explosion démographique dans ce secteur, la Ville annonce qu'elle mettra à la disposition de la Commission scolaire des Affluents un terrain dans la partie ouest du parc Frédéric-Coiteux. Cette solution permettra de sauvegarder l'ensemble des vocations du parc, y compris la butte de glissade qui sera reconfigurée pour permettre aux plus petits d'y avoir accès de façon plus sécuritaire tout en permettant aux plus aventureux d'en profiter.

Ainsi, 700 enfants du secteur de Valmont-sur-parc pourront fréquenter une nouvelle école dès la rentrée de septembre 2016.

En terminant, je tiens à souhaiter à chacun d'entre vous, tous mes vœux de bonheur et de santé en cette nouvelle année 2015 qui s'amorce.

La mairesse

Chantal Deschamps, Ph. D.

Simple, rapide et confidentiel Nouveau service d'auto-prêt

Tout au long de l'année 2014, l'équipe des bibliothèques a planifié l'implantation du prêt libre-service à la bibliothèque Edmond-Archambault. Pour concrétiser ce projet, tout son personnel a été mis à contribution. Objectif : repenser le service à la clientèle en fonction des nouvelles tendances et miser sur les services de conseil et d'accompagnement.

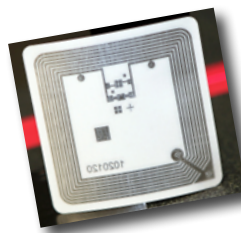
L'évaluation et l'actualisation des collections

Afin d'offrir aux citoyens des collections dynamiques et à jour, les bibliothécaires ont procédé à une évaluation complète de celles-ci. Chaque document a été évalué, si bien que ce sont plus de 86 000 documents qui ont été analysés un à un... Les ouvrages désuets ont été élagués et des achats ont été faits pour combler les lacunes et remplacer les documents trop abîmés pour continuer à circuler. Une fois les collections ainsi « désherbées », le contenu des rayonnages devient plus attrayant et le plaisir de bouquiner tranquillement est bonifié.



Le « puçage » des documents

Les commis de la bibliothèque Edmond-Archambault se sont affairés à la pose des puces électroniques sur les 86 000 documents. Une puce est une étiquette autocollante comportant un circuit électronique intégré qui contient les informations liées au document sur lequel elle est apposée. Ainsi, la puce gère à la fois les transactions de prêt et agit en tant qu'antivol.



Les bornes libre-service

Les abonnés peuvent dès maintenant faire l'expérience de l'auto-prêt en utilisant les nouvelles bornes et les toutes premières étagères intelligentes du genre installées au Canada. Pourquoi devenir adepte de l'auto-prêt? Tout simplement parce que c'est simple, rapide et confidentiel.

La procédure est simple : placer tout d'abord sa carte d'abonné sous le lecteur à infrarouge, saisir son mot de passe, puis déposer



les livres à emprunter sur la plate-forme. L'impression du reçu confirme ensuite que la transaction s'est bien déroulée.

Paiement : il est possible de payer ses frais directement à la borne par carte ou en espèces. De plus, sous peu, il sera aussi possible de payer ses frais en ligne à la maison ou via le nouveau catalogue mobile.

Des employés « aux petits soins »



En tout temps, le personnel demeure disponible pour encadrer les abonnés dans leurs transactions et les initier à l'utilisation de cette nouvelle technologie. N'hésitez pas à solliciter leur aide!

L'expérience des autres bibliothèques montre que les bornes libre-service deviennent rapidement populaires auprès des usagers. Ainsi, les commis seront redirigés « sur le terrain », afin

d'être plus présents directement dans les rayons pour accompagner et conseiller les abonnés. Nous misons sur un service à la clientèle bonifié et personnalisé.

Étagère intelligente

L'étape du retour est encore plus simple : il suffit de déposer les documents sur le rayonnage identifié à cet effet. Instantanément, les titres des documents retournés s'affichent à l'écran pour confirmer la transaction et l'antivol est réactivé. Le rayonnage ainsi garni devient fort attrayant pour les abonnés en panne de lecture : ils peuvent s'inspirer des lectures des usagers précédents.

Et ce n'est pas tout!

La bibliothèque virtuelle prendra de l'essor en 2015, grâce à la Stratégie culturelle numérique du ministère de la Culture et des Communications. Les abonnés ont déjà accès à plus de 2 000 livres numériques via notre catalogue. Pour emprunter des livres numériques, rendez-vous sur le catalogue de la bibliothèque à biblio.ville.repentigny.qc.ca

Besoin d'aide? N'hésitez pas à consulter notre service de référence ou à poser votre question sur REPONSEATOUT.CA. Une bibliothécaire vous guidera pas à pas.

D'autres ressources numériques sont aussi accessibles sur le catalogue des bibliothèques pour effectuer des recherches, faire l'apprentissage de langues étrangères ou se familiariser avec un logiciel de bureautique. Pour bénéficier de ces ressources gratuites, il faut être abonné des bibliothèques et posséder un mot de passe.

Les 20 jours numériques de la Bibliothèque Edmond-Archambault

Vous voulez vous initier aux nouvelles technologies, mais vous vous demandez par où commencer? Du 8 au 28 février, des formations gratuites de niveau débutant seront offertes à la Bibliothèque Edmond-Archambault. Certaines d'entre elles seront plus générales pour introduire les univers liés à la recherche web, aux médias sociaux et aux ressources numériques, tandis que d'autres visent à démystifier des applications spécifiques.

8 fév. / Pleins feux sur les ressources numériques
14 h à 16 h (Labnet, sans réservation)

12 fév. / Achetez de manière sécuritaire!, 19 h à 20 h

13 fév. / Courriel et téléphone intelligent : bonnes pratiques, 10 h à 11 h

18 fév. / Le Web de A à Z, 13 h 30 à 15 h

19 fév. / Coups de cœur littéraires numériques, 13 h 15 à 14 h 15

20 fév. / À la découverte des médias sociaux, 10 h à 12 h

25 fév. / Clinique dépannage - prêts numériques,
18 h à 21 h (Espace Fouineur, sans réservation)

26 fév. / Quoi faire avec mon iPad?, 13 h 30 à 14 h 30

Tous les détails sur chacune des formations sur notre site Internet. Places limitées. Il suffit de se présenter au comptoir de prêt de l'une des deux bibliothèques, un mois avant la date de l'animation pour obtenir un laissez-passer. Les réservations téléphoniques ne sont pas acceptées. Aussi, pour en savoir plus sur l'un des sujets, empruntez l'un des guides présentés sur notre table thématique.

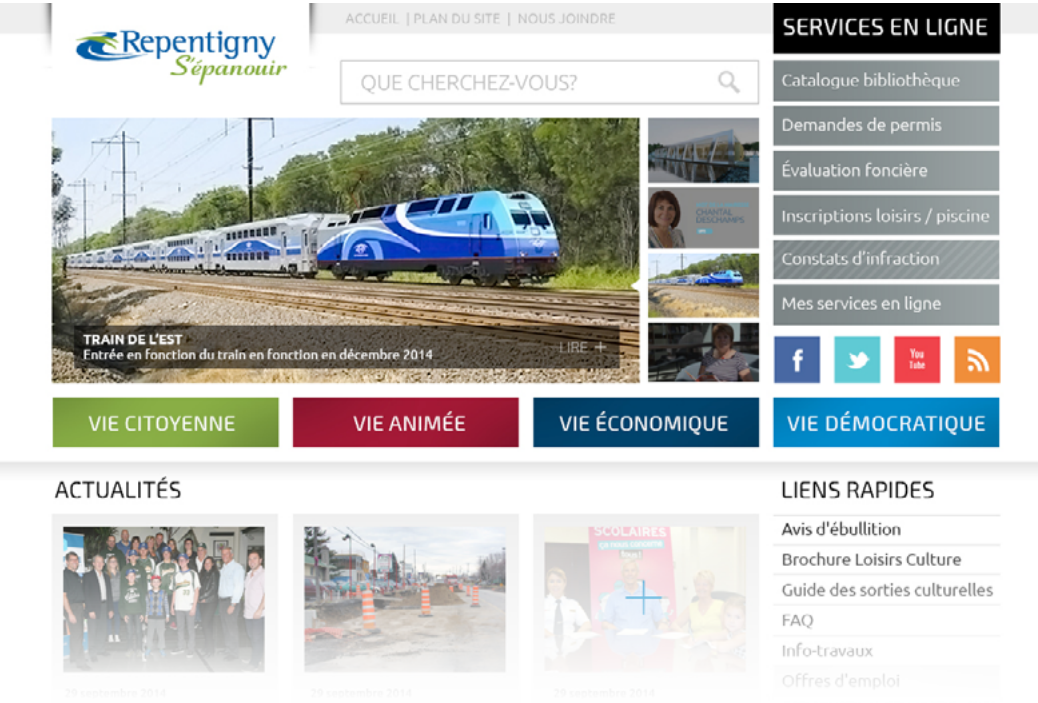
Le Défi Santé 5/30 Équilibre est de retour!

Pour plusieurs, l'hiver est synonyme de dépression saisonnière, de manque d'exercices et de prise de poids... Cette année, profitez des activités gratuites du Défi 5/30 Équilibre et des précieux conseils santé des experts pour vous remettre en forme et briser la routine!

La Ville de Repentigny fait équipe avec une vingtaine de partenaires des milieux sportif, communautaire, des affaires, de la santé et des médias pour promouvoir les saines habitudes de vie. Inscrivez-vous entre le 21 janvier et le 1^{er} mars pour profiter d'une panoplie d'activités gratuites sur le territoire. L'occasion idéale d'essayer de nouveaux sports, de visiter nos partenaires et de découvrir nos installations!

Des séances de yoga au cours de cardio en plein air, en passant par un marathon de lecture à la bibliothèque et aux conférences éducatives, c'est une programmation riche et variée qui sera offerte à tous les membres de la famille du 1^{er} mars au 11 avril! Parce qu'il n'y a pas d'âge pour choisir un mode de vie sain, la programmation s'adresse tant aux enfants qu'aux adultes et aux personnes âgées.

Consultez le calendrier complet des activités au ville.repentigny.qc.ca



Une toute nouvelle page d'accueil pour le site web de la ville

Très bientôt, une nouvelle page d'accueil sera en ligne sur le site web de la Ville. Cette mise à niveau permettra de suivre les tendances et de rendre plus convivial notre très prisé outil web.

Plus intuitif!

Pourquoi une nouvelle page d'accueil? C'est fort simple, les internautes pourront désormais trouver l'information plus facilement. La nouvelle plate forme, qui sera mise en ligne sous peu, offrira aux utilisateurs un site ergonomique et beaucoup plus convivial. Nous estimons que cette nouvelle page d'accueil facilitera la navigation et que les internautes seront mieux guidés et accompagnés sur le site web. Le site sera bien sûr optimisé pour les tablettes et mobiles qui connaissent une progression fulgurante. Nous sommes très fiers de cette nouvelle page et nous espérons que vous le soyez tout autant. Bonne visite!

▲ *Aperçu du nouvel en-tête de la page d'accueil du site web.*

Projet Pictogramme Initiative municipale de l'année!

Le projet Pictogramme, initié par plusieurs partenaires du milieu, dont la Ville de Repentigny, s'est vu décerné le Prix initiative municipale de l'année 2014 par l'hebdomadaire Hebdo Rive Nord

Réalisé de concert avec l'Association des devenus sourds et malentendants du Québec (ADSMQ) de la MRC de

L'Assomption et des Moulins, l'Association des personnes handicapées physiques Rive Nord (APHPRN) et par l'Association des personnes handicapées visuelles du sud de Lanaudière, cette démarche a pour but d'accroître la sécurité des aînés.

Le projet prévoit la distribution d'autocollants dans toutes les résidences pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes de Repentigny, Charlemagne et L'Épiphanie, afin d'identifier facilement les personnes ayant des déficiences auditives, visuelles ou physiques et ainsi faciliter le travail des services d'urgence.



▲ *Une belle marque de reconnaissance pour tous les initiateurs du projet.*

CONCOURS
20 JOURS
NUMÉRIQUES
BIBLIOTHÈQUE
EDMOND-ARCHAMBAULT

Concours

Rendez-vous sur la page Facebook de la Ville de Repentigny, section concours. Donnez votre impression sur l'utilisation de nos bornes auto-prêt et courez la chance de gagner l'un de nos nombreux prix dont un iPad mini (gracieuseté Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur), des chèques-cadeaux dans les Librairies Archambault et des cartes-découverte du Réseau des bibliothèques de Repentigny!

Taxation municipale Échéance du premier versement le 19 février

La Ville de Repentigny rappelle aux contribuables repentinois que l'échéance pour le premier versement des taxes municipales 2015 est le 19 février prochain.

Il est possible d'acquitter son paiement à partir du site Internet de votre institution financière, au comptoir ou au guichet de la plupart d'entre elles, par la poste et enfin au comptoir de la Division de la taxation à l'hôtel de ville, situé au 435, boulevard Iberville.

Pour accommoder les contribuables, le comptoir des taxes prolongera ses heures d'ouverture les mardi 17, mercredi 18 et jeudi 19 février, de 8 h 30 à 18 h, sans interruption, incluant l'heure du dîner.

Informations : 450 470-TAXE ou ville.repentigny.qc.ca/vie-citoyenne/evaluation-et-taxation

Emploi d'été Fais partie de l'équipe!

La Ville de Repentigny est présentement en période de recrutement afin de pourvoir de nombreux postes étudiants et saisonniers, notamment des animateurs de camps de jour, de service de garde, des animateurs terrains de jeux, des moniteurs sportifs (soccer), des animateurs pour les bibliothèques publiques, des animateurs de la lecture dans les parcs, des agents de sensibilisation à l'environnement, des sauveteurs et moniteurs pour ses piscines, des étudiants en géomatique, des étudiants en technologie du génie civil, des journaliers et des gardiens de parcs.

Rappelons qu'en haute saison, la Ville compte plus de 1000 employés dans ses rangs, dont près de 200 étudiants.

Cet été, vous souhaitez faire partie de l'équipe et faire une différence auprès des jeunes et des citoyens? Vous avez 16 ans et plus et êtes inscrits dans une institution scolaire reconnue pour l'automne 2015? Joignez-vous à nous!

Pour tous les détails, visitez notre site Internet au ville.repentigny.qc.ca afin de connaître les emplois disponibles et soumettre votre candidature en ligne d'ici le 6 mars.



Excellence Repentigny Artistes et athlètes de la relève, à vos claviers!



Les Repentignaises et les Repentignois qui se démarquent dans les domaines de la culture ou du sport sont invités à déposer leur dossier de candidature au programme de bourses d'Excellence Repentigny. Jusqu'à 40 000 \$ en bourse sera remis aux jeunes afin de leur permettre de poursuivre leur cheminement et d'atteindre leurs objectifs.

Les intéressés ont jusqu'au 23 février pour s'inscrire au excellencerepentigny.com.

Les bourses seront remises dans le cadre du Gala Excellence Repentigny qui se tiendra le 8 mai prochain.

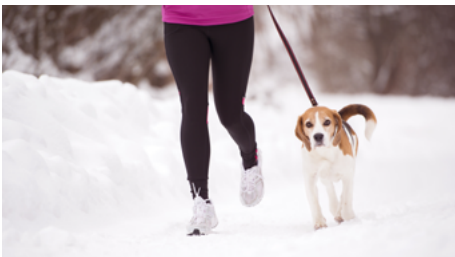
Déneigement Attention aux bornes d'incendie!

La Ville de Repentigny rappelle qu'il est primordial de ne pas déposer de la neige ou de la glace autour d'une borne d'incendie et de son poteau indicateur. La borne doit demeurer libre de neige et entièrement visible en tout temps pour des raisons de sécurité. En cas d'incendie, le temps de l'intervention sera ainsi diminué et la tâche des équipes d'urgence sera facilitée.

Licence canine 2015 disponible dès maintenant

Est-ce que votre chien a sa médaille 2015? Disponible dès maintenant, elle est obligatoire pour tous les chiens résidant sur le territoire repentignois.

Rappelons que la licence est valide du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Celle-ci est disponible au coût de 27 \$.



Trois façons de vous la procurer

■ À l'hôtel de ville (435, boulevard Iberville);

■ Chez Berger blanc (9825, boulevard Henri-Bourassa Est à Montréal);

■ Lors du passage d'un représentant de Berger blanc à votre domicile.

Visite à domicile

Les représentants de Berger blanc sillonneront la ville à partir du 1^{er} mars pour rencontrer les propriétaires ne s'étant pas procuré la licence. Il sera possible de l'acquérir au moment de cette visite.

En cas d'absence, ce dernier laissera un accroche-porte mentionnant les dispositions que doit prendre le citoyen.

Règlementation

Il est obligatoire pour chaque propriétaire de chien de se conformer au règlement. En cas d'infraction, un constat sera émis avec une amende minimale de 50 \$, en plus des frais selon le tarif judiciaire en vigueur et le coût de la licence de 27 \$.

Le règlement no 139, article 5, stipule que « nul ne peut garder un chien vivant habituellement à l'intérieur des limites de la ville, à moins d'avoir obtenu au préalable une licence conformément aux dispositions du présent règlement ».

Jumelage Repentigny-Bergerac Deux postes offerts

À nouveau cette année, deux jeunes Repentignois auront l'opportunité de travailler à Bergerac, ville française du Périgord jumelée à celle de Repentigny.

Contrairement à ce qui a déjà été annoncé, les deux emplois offerts sont ceux d'agents d'entretien au Service des espaces verts. Le tout d'une durée de sept semaines.

En raison de cette entente de réciprocité, les deux jeunes dont la candidature sera retenue séjourneront chez la famille des deux jeunes Bergeracois, lesquels seront eux-mêmes logés chez les jeunes Repentignois sélectionnés.

Conditions de participation

Pour poser sa candidature, il faut être étudiant à temps complet, avoir 18 ans et plus, résider à Repentigny, être citoyen canadien et

détenir un passeport valide. Aussi, pour prendre part à l'échange, il faut être libre de la mi-juin à la fin août inclusivement.

Jusqu'au 20 février pour s'inscrire

La date limite pour faire parvenir son formulaire d'inscription est le vendredi 20 février. Le document est disponible sur le site Internet au ville.repentigny.qc.ca/emplois. On peut y joindre son CV et l'acheminer directement à partir du site. Prière de mentionner qu'il s'agit du programme d'échange étudiant avec Bergerac.

Des formulaires version papier sont aussi disponibles à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville. Une fois rempli, le formulaire peut être déposé à l'hôtel de ville ou expédié par courrier électronique à dotation@ville.repentigny.qc.ca

Les candidats seront rencontrés individuellement en entrevue. Informations additionnelles : 450 470-3001, poste 3144.

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 10 février 2015, à 19 h.

Pour vous informer à ce sujet et/ou connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez le ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

District 1

André Cyr 450 585-3410
cyr@ville.repentigny.qc.ca

District 2

Georges Robinson 450 654-9746
robinson@ville.repentigny.qc.ca

District 3

Denyse Peltier 450 581-5733
peltier@ville.repentigny.qc.ca

District 4

Cécile Hénault 450 654-3046
henaultc@ville.repentigny.qc.ca

District 5

Éric Chartré 514 743-9961
chartree@ville.repentigny.qc.ca

District 6

Sylvain Benoit 514 602-4793
benoits@ville.repentigny.qc.ca

District 7

Raymond Hénault 450 581-0319
henault@ville.repentigny.qc.ca

District 8

Normand Venne 450 585-6497
vennen@ville.repentigny.qc.ca

District 9

Martine Gendron 450 721-6699
gendronm@ville.repentigny.qc.ca

District 10

Bruno Villeneuve 514 266-2987
brville67@hotmail.com

District 11

Francine Payer 450 582-7711
payerf@ville.repentigny.qc.ca

District 12

Normand Urbain 450 585-3221
urbainn@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendie – Ambulance 9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000
ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	450 492-6111
Transport - plaintes	450 470-3860
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840

M 103,5 FM **Hebdo Rive Nord** Partenaires des situations d'urgence
Le bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 10 fois l'an.
Réalisation et infographie : **Service des communications de la Ville de Repentigny**
Impression : **Imprimerie Jacques Ross**
Distribution : **Postes Canada**
Tirage : **38 000 exemplaires**

